

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 22/10/2013	Dossier complet le 15/11/2013	N° d'enregistrement 2013-1278

1. Intitulé du projet

DEMANDE DE DEFRICHEMENT EN VUE DE BATIR UNE MAISON POUR CHACUN DE MES
DEUX ENFANTS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **CARAU**

Prénom **GUY**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	DEFRICHEMENT PARTIEL SUR UNE SURFACE DE 2214 M².

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

DEFRICHEMENT PARTIEL SUR UN TERRAIN DE 725 M² CADASTRE BK 200
DEFRICHEMENT PARTIEL SUR UN TERRAIN DE 1489 M² CADASTRE BK 211

4.2 Objectifs du projet

DEFRICHEMENT PARTIEL SUR UN TERRAIN DE 725 M² CADASTRE BK 200 EN VUE DE
BATIR UNE MAISON INDIVIDUELLE

DEFRICHEMENT PARTIEL SUR UN TERRAIN DE 1489 M² CADASTRE BK 211 EN VUE DE
BATIR UNE MAISON INDIVIDUELLE

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

LA REALISATION DU PROJET SERA LA PHASE DE CONSTRUCTION, ELLE SERA DE
SIX MOIS

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

LA SEULE EXPLOITATION SERA DE VIVRE DANS LES MAISONS

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

DEMANDE DE DEFRICHEMENT EN VUE DE LA PREPARATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
CONSTRUCTIONS	320 M ²
TERRASSES	97 M ²
ACCES	255 M ²
TOTAL A DEFRICHER	672 M ²

4.6 Localisation du projet

BK 200 LONG 1°35'15.8"E LAT 50°28'25.6"N
BK 211 LONG 1°35'10.8"E LAT 50°28'28.3"N

Adresse et commune(s)
d'implantation

AVENUE DE BOIS LURETTE
62780 STELLA PLAGE

Coordonnées géographiques¹

Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Point d'arrivée : Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

LE REGLEMENT NATIONAL D'URBANISME EST APPLICABLE A CET ENDROIT

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF DE TYPE 1 DUNES DE STELLA PLAGE
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	CUCQ
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	ARRETE PREFECTORAL DU 17 OCTOBRE 2011
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	NATURA 2000 FR3100481 DUNES ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX DE LA PLAINE MARITIME PICARDE
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	CF ETUDE D'INCIDENCE
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	CF ETUDE D'INCIDENCE

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	CF ETUDE D'INCIDENCE
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☒	☐	LES REJETS DE LA MICRO-STATION DANS LES TERRAINS DU COTE DE LA RUE
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

JE PENSE QUE MON PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE ETUDE D'IMPACT, EN EFFET, APRES AVOIR LU LA NOTICE ET REMPLI CETTE DEMANDE, IL M'APPARAÎT CLAIREMENT QUE CETTE ETUDE EST DESTINEE A DES PROJETS D'UNE TOUTE AUTRE ENVERGURE, PONT CARRIERE ETC ...

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
NB : LES ANNEXES OBLIGATOIRES SE TROUVENT DANS LE CONTENU DE L'ETUDE D'INCIDENCE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

CUCQ

le,

LE 8 JUIN 2013

Signature





STELLA-PLAGE - PARCELLES CADASTREES BK200-BK211

DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION DE
DEFRICHEMENT
(ART. L.311-1 A L.311-5 ET
R.311-1 A R.311-6 DU CODE
FORESTIER)

Novembre 2012

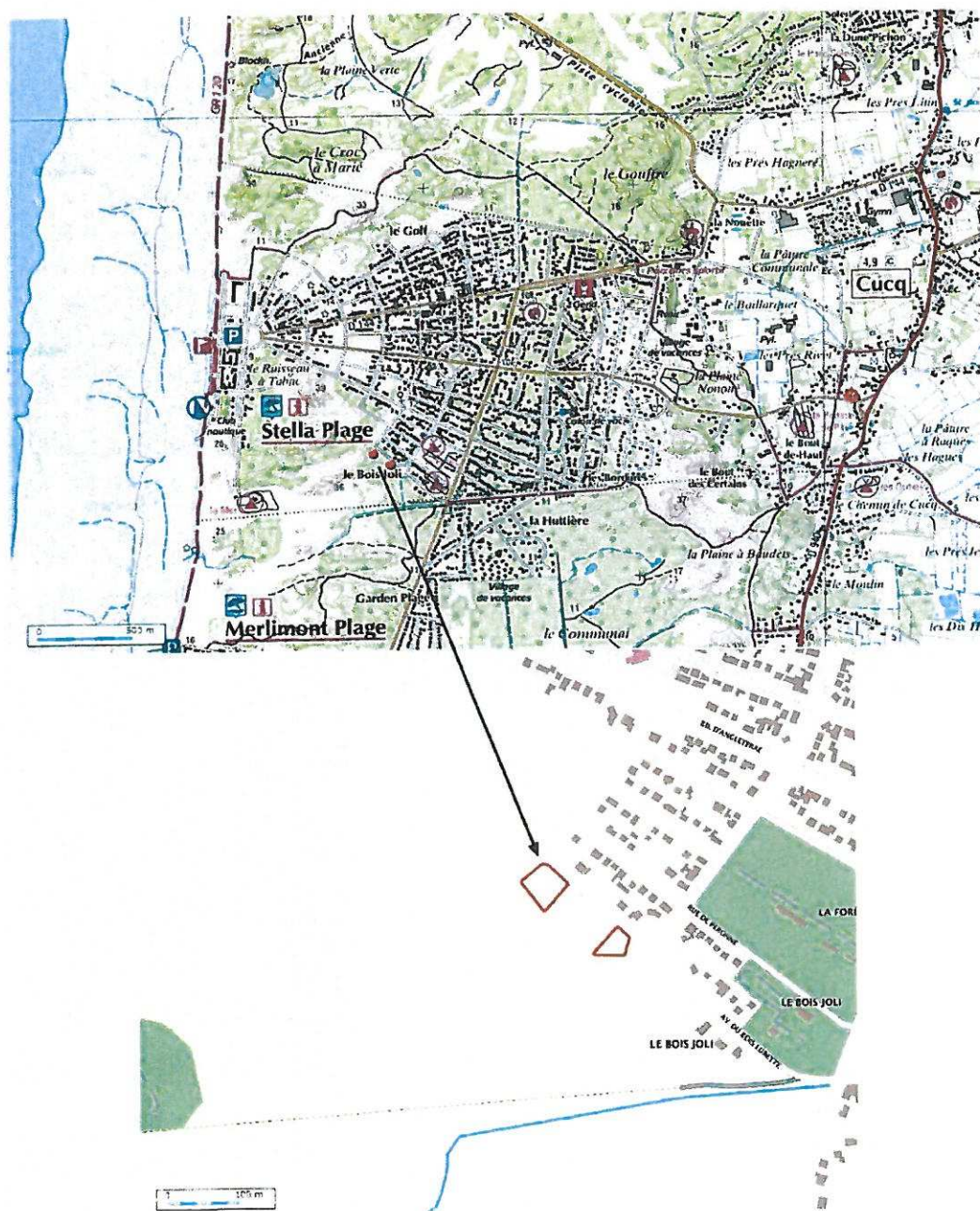


✉ 4 bis, rue de Verdun
62360 La Capelle-les-Boulogne

☎ 03 21 30 53 01

🖨 03 21 30 53 02

📧 alfa@alfa-environnement.fr



LOCALISATION DES PARCELLES CONCERNÉES PAR LA DEMANDE DE DEFRICHEMENT A STELLA-PLAGE

Fond Ign : geoportail.fr

Plan cadastral

Le secteur concerné par la demande de défrichement est situé sur les parcelles BK200 et BK211, d'une superficie totale de 2214 m².



LOCALISATION DE LA ZONE CONCERNEE PAR LA DEMANDE LE DEFRICHEMENT SUR FOND CADASTRAL ET AERIEN

Section	N°	Surface (en m ²)	Propriétaire
BK	200	725	Guy CARAU
BK	211	1489	Guy CARAU

Département :
PAS-DE-CALAIS

Commune :
CUCQ

Section : BK
Feuille : 000 BK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 08/06/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la
réforme de l'Etat

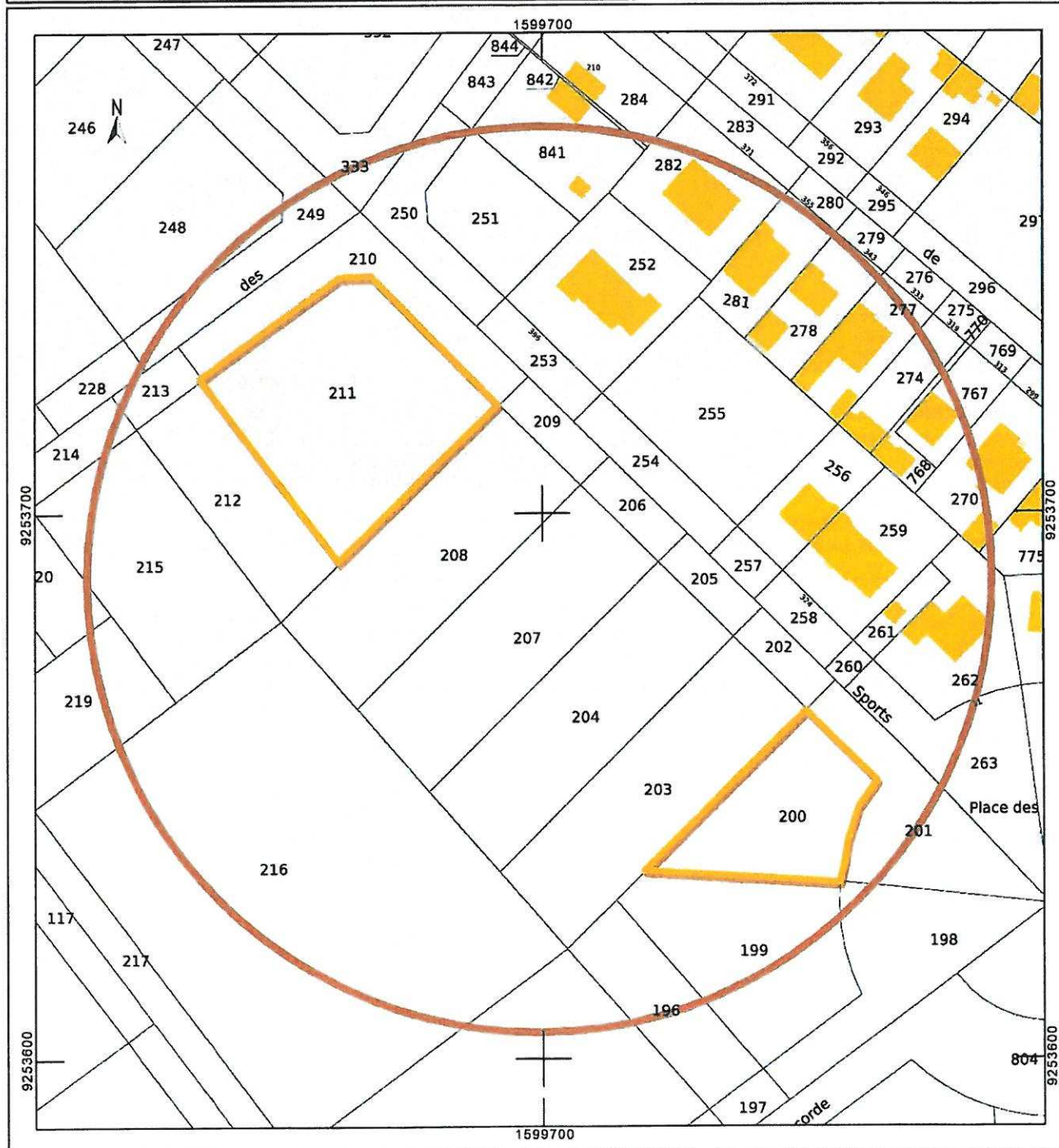
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

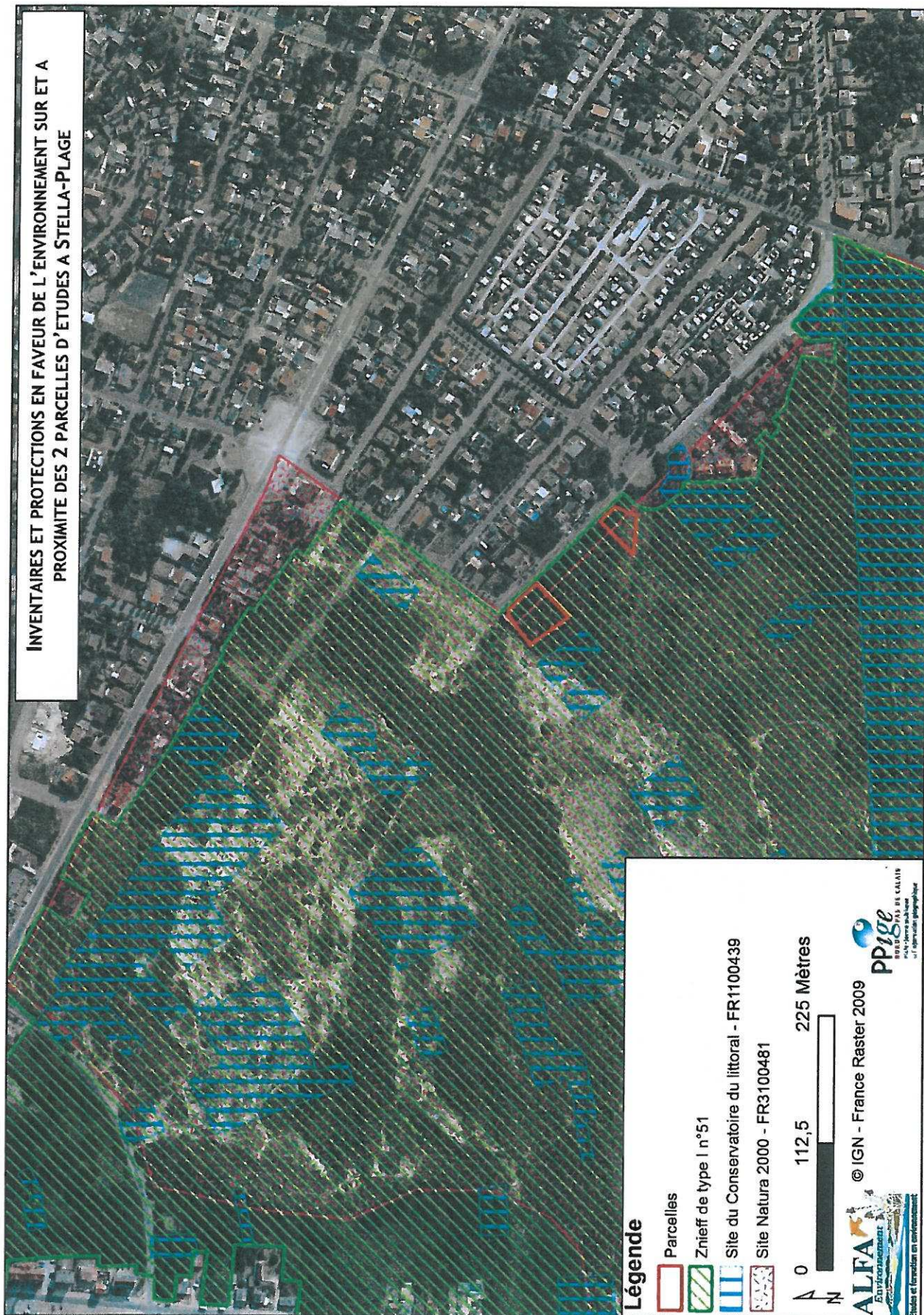
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BOULOGNE SUR MER
26 RUE D'AUMONT BP 639 62321
62321 BOULOGNE SUR MER
tél 03.21.10.29.02 -fax
ptgc.620.boulogne-sur-
mer@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



**INVENTAIRES ET PROTECTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT SUR ET A
PROXIMITE DES 2 PARCELLES D'ETUDES A STELLA-PLAGE**



C. Description sommaire du site

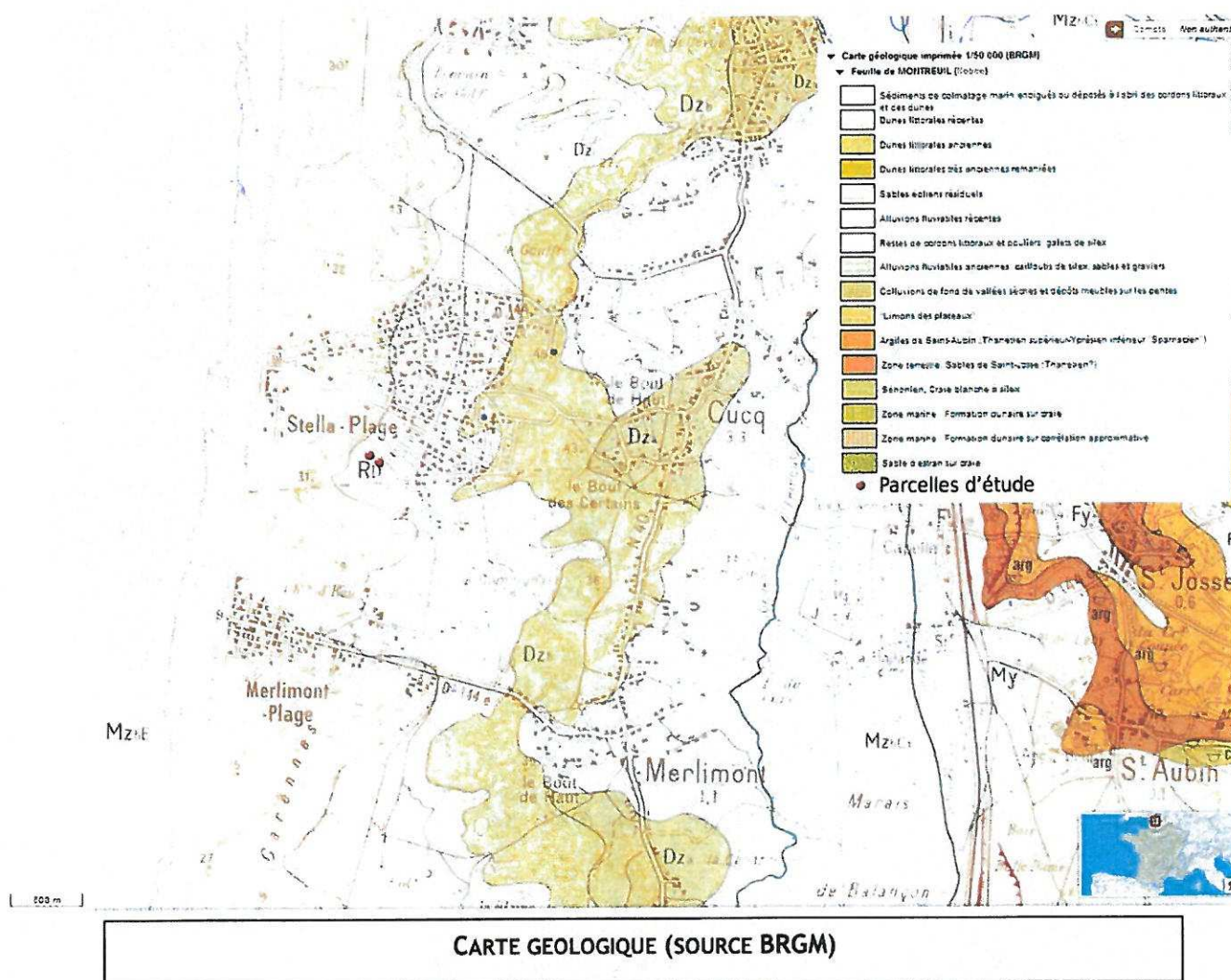
Géologie

Couche géologique présente sur la zone d'étude :

Couche RD = Sables éoliens résiduels : Plaine sableuse d'érosion éolienne, continue entre la Canche et l'Authie à l'arrière des dunes anciennes déplacées. La plaine est formée de sables dunaires qui, imbibés par l'eau de la nappe souterraine, résistait à l'ablation et restait sur place tandis que le sable sec était emporté et constituait les dunes mouvantes maintenant fixées.

(extrait de la notice explicative de la feuille Montreuil à 1/50000 - source BRGM)

[cf. carte géologique ci-dessous]

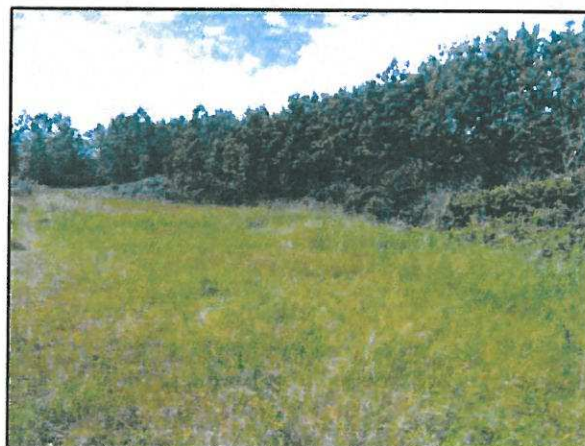




Haut gauche : Ligustro-Betuletum
Haut droite : trou de bombe
Bas gauche : Mégaphorbiaie eutrophile

Dossier de demande d'autorisation de défrichement sur les parcelles BK200 - BK211 à Stella-Plage
 Bureau d'études ALFA Environnement, Novembre 2012

11



Haut gauche : Fourré du Prunetalia
Haut droite Ourlet à Calamagrostide
Bas gauche : Boisement pionnier de trembles

PHYSIONOMIE DES MILIEUX NATURELS SUR LES PARCELLES D'ETUDES A STELLA-PLAGE



Légende

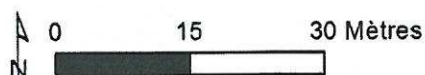
parcelles

Physionomie des milieux naturels

- Boisement à Tremble à sous-bois plus ou moins humide à végétation eutrophile = Ligutro-Betuletum appauvri
- Fourré du Ligustro-Hippophaetum
- Fourré du Prunetalia
- Groupement pionnier à Tremble
- Mare (trou de bombe)
- Mégaphorbiaie à Eupatoire chanvrine, Roseaux
- Ourlet à Calamagrostide commune



Réalisation ALFA Environnement, Juin 2012
© IGN - France Raster 2009





Légende

 Emprise des aménagements projetés

Physionomie des milieux naturels

 Boisement à Tremble à sous-bois plus ou moins humide à végétation eutrophile = Ligustro-Betuletum appauvri

 Fourré du Ligustro-Hippophaetum

 Fourré du Prunetalia

 Groupement pionnier à Tremble

 Mare (trou de bombe)

 Mégaphorbiaie à Eupatoire chanvrine, Roseaux

 Ourlet à Calamagrostide commune



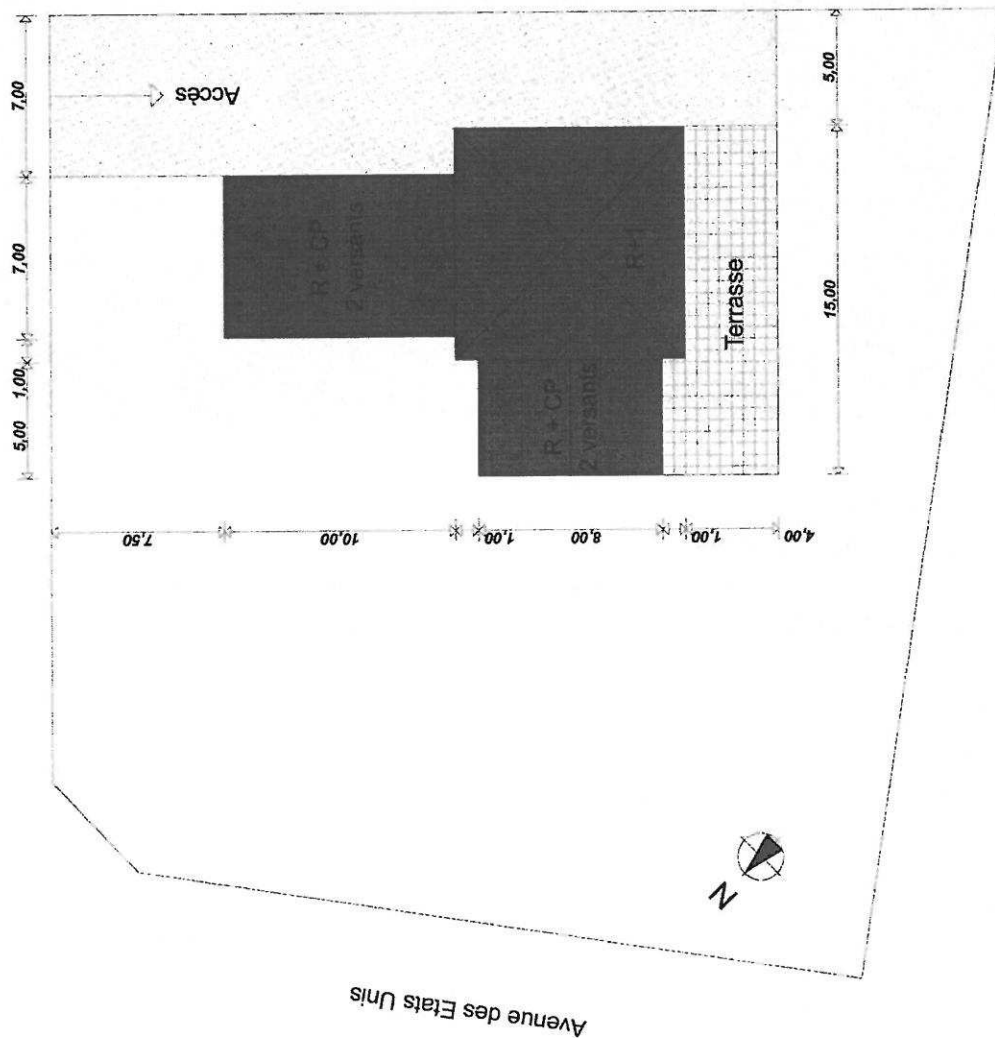
Réalisation ALFA Environnement, Octobre 2012
© IGN - France Raster 2009



0 15 30 Mètres

AMÉNAGEMENT PROJETÉ DE LA PARCELLE BK211

Avenue du Bois Lurette

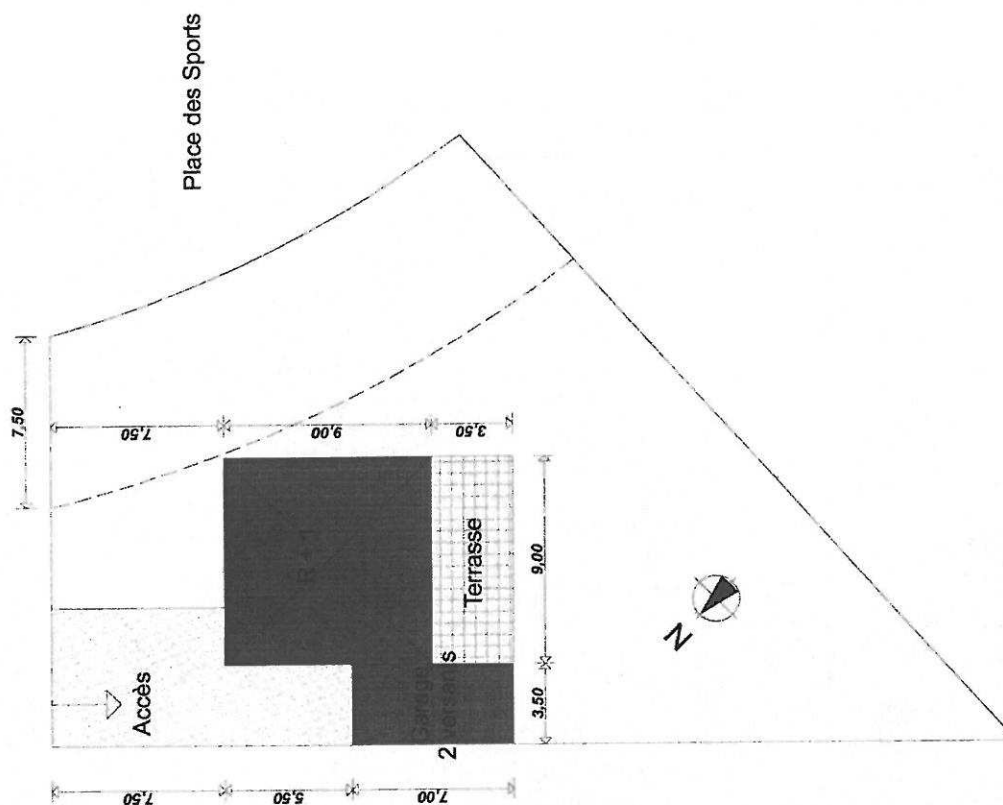


Plan de masse 1:200

Projet de construction d'une maison individuelle Angle avenues du Bois Lurette et des Etats Unis
 62780 CUCQ
 Le Maître d'ouvrage :
 M. et Mme CARAU Guy
 65 boulevard de l'Etoile STELLA
 62780 CUCQ
 Tél. 0321 412 555 - 0611 240 927 - Fax 0321 412 817
 Email : guy.pannequin@architectes.org
 Avant-projet - dossier n° #Pin - Feuille n° 3 composée le 03/09/2012
 Tous droits de reproduction réservés, le présent plan ne peut servir pour l'exécution des travaux

AMÉNAGEMENT PROJETÉ DE LA PARCELLE BK200

Avenue du Bois Lurette



Plan de masse 1:200

Projet de construction d'une maison individuelle Angle avenue du Bois Lurette et Place des Sports
 62780 CUCQ
 Le Maître d'ouvrage :
 M. et Mme CARAU Guy
 65 boulevard de l'Etoile STELLA
 62780 CUCQ
 Tél. 0321 412 555 - 0611 240 927 - Fax 0321 412 817
 Email : guy.pannequin@architectes.org
 Avant-projet - dossier n° #Pin - Feuille n° 3 composée le 03/09/2012
 Tous droits de reproduction réservés, le présent plan ne peut servir pour l'exécution des travaux